

La FNCL dresse un constat sans surprise : les craintes des transformateurs se confirment dans la filière laitière

Suite aux précisions avancées par le médiateur des contrats hier, la FNCL tire un double constat de la situation :

- d'une part, le médiateur prend en compte les problématiques des transformateurs, notamment en affirmant que les « hausses techniques » viennent s'ajouter aux négociations commerciales « normales ». Cette précision s'accompagne malheureusement d'une absurdité sur le lait de consommation puisque les mêmes hausses techniques ne s'ajoutent pas, mais se déduisent, aggravant par là-même la situation de ce segment.
- D'autre part, l'acceptation des hausses techniques est encore trop souvent à l'état de déclaration orale. Elles ne font pas l'objet, pour le moment, de confirmation officielle de la part des distributeurs, qui invoquent même, pour certains, des nécessités de report.

Selon Dominique Chargé, président de la FNCL : « *les coopératives ont dans leur mission de valoriser au mieux la production de leurs associés-coopérateurs, qui sont aussi leurs dirigeants. Elles ne discutent pas l'augmentation du prix du lait, indispensable pour les producteurs au regard de leur coût de production. Encore faut-il qu'elles puissent assurer cette augmentation, à court comme à long terme, pour garantir leur activité dans le temps et donc celle de leurs associés-coopérateurs.* »

Si les relations n'évoluent pas, les craintes de la FNCL pourraient s'avérer exactes, avec des répercussions néfastes sur l'ensemble de la filière et des problèmes de maintien de l'emploi sur les territoires.

Globalement, cette situation confirme bien deux nécessités législatives : prendre en compte les effets de la volatilité des coûts de production et rééquilibrer les relations commerciales. Le projet de Loi Consommation, présenté au Conseil des ministres le 2 mai dernier, est une première réponse à ces enjeux. Mais elle restera insuffisante tant que les distributeurs n'accepteront pas de jouer leur rôle, en menant des relations commerciales respectueuses et responsables.

A propos de la FNCL

La Fédération Nationale des Coopératives Laitières (FNCL) a pour mission de représenter l'ensemble des coopératives laitières dont les métiers sont la collecte du lait et, pour la plupart d'entre elles, sa transformation en produits laitiers. Elle fédère, défend et représente les intérêts de ces coopératives et de leurs associés-coopérateurs. La FNCL s'engage en faveur de la promotion de ce modèle économique performant, équitable et durable, qui permet l'existence d'une grande diversité de coopératives de taille, de pratiques et de statuts différents.

En France, au sein de la FNCL, 60 groupes coopératifs et près de 150 coopératives « fruitières », collectent et valorisent le lait produit par 45 000 associés-coopérateurs et 20 000 salariés. La coopération laitière représente 54 % du lait produit et collecté, et 45 % du lait transformé pour un chiffre d'affaires de plus de 10,5 milliards d'euros en 2011. 50 % des producteurs de lait en France sont les associés d'une coopérative.

Contact presse FNCL

Mérodie Deneuve - 01 49 70 72 87/ 06 89 75 30 04 - melodie.deneuve@fncl.coop